

Association des Copropriétaires  
Résidence « LE MAIL »  
Mail, 1-4  
1083 Ganshoren  
BCE : 0850.146.503.

## Procès-Verbal Assemblée Générale Extraordinaire

Le 26 octobre 2021 à 18h00

Tenue dans la salle "Hall Omnisport Ganshoren »

1. Validité de l'Assemblée Générale

a. 52 Copropriétaires sur 84 sont présents ou représentés.

6774 quotités sur 10.000 sont présentes ou représentées.

Le double quorum est atteint, l'Assemblée peut valablement statuer sur les points repris à l'ordre du jour.

b. Election du Président de séance - majorité absolue

À l'

c. Election du Secrétaire de séance - majorité absolue

À l'

d. Détermination des modalités de rédaction du procès-verbal

Le PV sera établi en fin de séance et signé par le président, le secrétaire et les copropriétaires encore présents

2. Nomination du nouveau Syndic

Présentation de LVimmo , leur expérience et qualifications

L'assemblée Générale vote à l'unanimité la nomination de LV immo comme syndic à effet immédiat

3. Désignation du mandataire pour la signature du nouveau contrat de syndic

..... à l'unanimité par l'AG pour la signature du nouveau contrat de syndic

4. TRAVAUX : remplacement des descentes d'eaus (majorité des 2/3)/financement (majorité absolue)

A l'unanimité le mandat est donné au conseil de copropriété pour le remplacement des descentes d'eaus au Mail 1 et le financement par le fonds de réserve

---

Association des Copropriétaires  
Résidence « LE MAIL »  
Mail, 1-4  
1083 Ganshoren  
BCE : 0850.146.503.

---

Le présent procès-verbal a été relu ; il est signé par le président, le secrétaire , et les copropriétaires encore présents.

Fin de séance : 18h50

∩

Alain  
2016

Alain  
FR

*générale, il ne désigne pas la totalité des copropriétaires.*

*Sauf si décrit explicitement, toutes les décisions sont prises à l'unanimité des voix.*

*So af vort*